



Office français de la biodiversité

AVIS DE VACANCE DE POSTE

Catégorie hiérarchique :	Encadrement supérieur
Intitulé du poste :	Directeur adjoint des relations européennes et internationales (F/H)
Référence du poste :	DREI-DIRADJ-F
Affectation :	Direction générale Direction des relations européennes et internationales
Positionnement hiérarchique :	Sous l'autorité du directeur des relations européennes et internationales
Résidence administrative :	Vincennes (94)
Conditions d'emploi :	Emploi permanent à pourvoir soit par : <ul style="list-style-type: none">- un fonctionnaire (détachement ou PNA) ou un agent déjà en CDI de droit public (portabilité envisageable) ;- en CDD de 3 ans (rémunération selon expérience professionnelle comprise entre 2 729 € et 3 709 € bruts mensuels)
Dépôt de candidature :	Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures par courriel à recrutement@ofb.gouv.fr , en rappelant obligatoirement le numéro de référence du poste et en joignant : <ul style="list-style-type: none">- CV + LM ;- pour les fonctionnaires uniquement : dernier arrêté de situation administrative ;- pour les non titulaires : diplôme le plus élevé.
Date limite de dépôt de candidature :	26 octobre 2021

DESCRIPTION DES FONCTIONS

Contexte :

L'Office français de la biodiversité (OFB) est né le 1er janvier 2020. Ce nouvel établissement public, placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture, a été créé pour protéger et restaurer la biodiversité. Il intègre les missions, les périmètres d'intervention et les 2 800 agents de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

Il contribue, s'agissant des milieux terrestres, aquatiques et marins, à la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité ainsi qu'à la gestion équilibrée et durable de l'eau en coordination avec la politique nationale de lutte contre le réchauffement climatique (loi n°2019-773 du 24 juillet).

Pour remplir ses missions, l'Office s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires (inspecteurs de l'environnement, ingénieurs, vétérinaires, techniciens, personnels administratifs, etc.) réparties sur tout le territoire national. Il est organisé de façon matricielle pour prendre en compte tous les milieux, en transversalité, selon une articulation à trois niveaux :

- une échelle nationale où se définissent et se pilotent la politique et la stratégie de l'OFB (directions et délégations nationales) ;
- une échelle régionale où s'exercent la coordination et la déclinaison territoriale (directions régionales) ;
- des échelons départementaux et locaux, de mise en œuvre opérationnelle et spécifique (services départementaux, délégations de façade maritime, parcs naturels marins, etc.).

Directement rattachée au Directeur général, la Direction des relations européennes et internationales (DREI) a les missions suivantes :

- Le renforcement de la présence française en Europe et à l'International, le développement de partenariats, l'inscription dans les réseaux et initiatives structurantes ;
- L'appui aux services de l'État pour la négociation et la mise en œuvre des conventions transfrontalières,

- régionales et internationales, ainsi que pour l'évaluation de la contribution de la France à ces conventions ;
- L'appui aux services de l'État pour le développement, la négociation, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques et directives européennes dans le domaine de la biodiversité ;
- Le développement de projets et renforcement de capacités pour la coopération européenne et internationale ;

Ces missions s'appuient sur la mobilisation d'une expertise interne et externe à l'OFB.

LA DREI est composée de 6 personnes.

Mission :

- Seconder le directeur des relations européennes et internationales sur l'ensemble de ses missions, notamment en son absence dans la gestion de la direction et des agents, dans la représentation externe et la participation aux travaux sur les conventions internationales (Cites, CBD, CMS...) ;
- Coordonner la programmation, le suivi et le rapportage d'activité en application des priorités de l'établissement ;
- En sa qualité de directeur adjoint, il a autorité hiérarchique sur l'ensemble des agents de la direction et dispose d'une délégation de signature ;
- Sur les thématiques de la faune sauvage, de la chasse et de la forêt, développer, en collaboration avec les autres directions de l'établissement, l'action internationale de l'OFB. Au niveau géographique, contribuer au développement de la coopération transfrontalière.

Une grande disponibilité est attendue et des déplacements fréquents sont à prévoir (y compris le weekend).

Activités principales :

Il représente le directeur dans les instances externes auxquelles l'OFB est invité et assure la coordination de l'OFB pour contribuer aux positions françaises sur les négociations européennes et internationales de son périmètre thématique (Ramsar, CITES, CMS, Convention de Berne, FNUF, CNUCC ...) et en appui sur les autres notamment la CBD.

Il contribue au développement des relations de travail régulières avec le MEAE, le MTES et d'autres partenaires français potentiels ainsi qu'avec les principaux bailleurs de fonds pertinents : AFD, FFEM, Commission européenne ...

Sur les thématiques principalement faune sauvage et forêt en lien avec les autres directions de l'OFB concernées, dont la DRAS et la DPPC :

- Assurer une veille politique, scientifique et technique à l'échelle internationale avec si nécessaire un appui aux autres agents de la direction pour renforcer les activités développées au sein de l'établissement ;
- Assurer la coordination des actions internationales : appui au ministère pour les négociations internationales afférentes, projets de coopération, participation aux groupes ou travaux d'experts ;
- Suivi des demandes d'ordres de mission à l'étranger et les compte-rendu de missions permettant d'avoir une bonne vision des missions à l'étranger et de leur valorisation possible, suivi des demandes de financements associés afin d'assurer une bonne coordination ;
- Appui au montage de protocoles et projets de coopération régionaux ou internationaux ;
- Appui à l'organisation de l'accueil de délégations étrangères avec participation si besoin ;
- Impulsion, coordination et participation à des manifestations internationales ;
- Suivi des partenariats à l'international, soutien des initiatives partenariales et mobilisation des partenaires actifs à l'international et contribuant aux politiques de l'OFB ;
- Appui au suivi administratif et technique des conventions de financement des partenaires de l'OFB.

Sur la thématique transfrontalière en lien avec les autres directions de l'OFB concernées, dont la DRAS, la DPPC et les directions régionales :

- Impulser des partenariats de collaboration à long terme et assurer le suivi de leur mise en œuvre ;
- Apporter son appui aux négociations transfrontalières spécifiques nécessaires aux travaux des directions.

De manière générale et dans son domaine de compétence :

- S'insérer dans les dynamiques et réseaux existants pour y porter les enjeux de l'OFB ;
- Contribuer à l'élaboration et appuyer le travail d'une cellule d'appui au montage de projets européens interne à l'OFB ;
- Participer à la communication autour de l'ensemble de ses activités pour valoriser l'action de l'OFB et de ses partenaires ;
- Contribuer à des formations et aux centres de ressources.

RELATIONS LIEES AU POSTE

Relations internes :

- Directeur et chargés de mission de la DREI ;
- Autres directions de la DG et de l'OFB.

Relations externes :

- MTE/DGALN/DEB et DAEI, MESRI, MEAE ;
- Partenaires européens et internationaux ;
- AFD, Expertise France.

PROFIL RECHERCHE

- Ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, ingénieur des ponts des eaux et des forêts, inspecteur de la santé publique vétérinaire, ou agent public de formation ingénieur de niveau équivalent ;
- Formation et expérience dans le domaine de la biodiversité, de la gestion de la faune sauvage et/ou de l'environnement ;
- Expertise internationale.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

Connaissances :

- Expertise reconnue dans les domaines de la faune sauvage, de la chasse et de la forêt ;
- Politiques européennes et internationales de l'eau et de la biodiversité ;
- Institutions et réseaux internationaux ;
- Anglais professionnel de très bon niveau ;
- Autre langue souhaitée.

Savoir-faire opérationnel :

- Travailler en mode projet et contribuer à des réseaux d'acteurs ;
- Développer et entretenir des relations professionnelles avec des acteurs diversifiés en contexte multiculturel ;
- Proposer des solutions et les argumenter ;
- Négocier et tenir les positions de l'établissement dans un contexte européen ;
- Synthétiser et hiérarchiser l'information ;
- Identifier les risques et les opportunités sur un projet ;
- Communiquer à l'écrit et à l'oral en français et en anglais ;
- Travailler en temps contraint.

Savoir-être professionnel :

- Autonome ;
- Diplomate ;
- Dynamique ;
- Organisé ;
- Réactif ;
- Sociable.

CONDITIONS D'EXERCICE / SUJETIONS PARTICULIERES

- Missions à l'étranger.